

PROTECTION ANIMALE EN ABATTOIR : MANIPULATION & SOINS – MISE À MORT MODULE RPA



MONZIOLS Mathieu
Ingénieur d'étude

Présentiel	14 à 21 heures
Lieu de la formation	Castanet Tolosan (31)
Tarif	Selon nombre d'espèce, 950 € à 1300 €

Dates de la formation

Session n°1 06/12/2022, 07/12/2022, 08/12/2022

Programme de la formation

Espèce 1 – Ex « Porcin »

Bien-être, réglementation & connaissance de l'animal

- Les différentes représentations et approches du bien-être animal et leurs enjeux
- Le cadre réglementaire
- Les fonctions et responsabilités du RPA
- Connaissance du comportement et de la physiologie des animaux
- Méthodes d'étourdissement
- Notions d'inconscience et d'insensibilité, de l'inconscience à la mort de l'animal

Management de la protection animale en abattoir Module spécialisé Porc – 1 jour

- Intégrer les spécificités de l'espèce pour mieux manipuler les animaux
- Le guide des bonnes pratiques de la protection animale en abattoir :
Prise en main
- Mode opératoires normalisés : conception et communication avec les opérateurs– Etudes de cas
- Mise en place des contrôles internes de protection animale sur tous les postes concernés

Contrôle des connaissances en fin de formation

Groupe d'espèces complémentaires- Ex « Bovin/Equidé », « Ovin/Caprin » + ½-journée par groupe d'espèces selon le même déroulé pédagogique

Pour qui ?

Le ou les responsable (s) « protection animale » – « RPA » du site
Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

Objectifs / Compétences

Mieux comprendre le respect de la protection animale au cours du process d'abattage
L'intégrer dans sa mission d'encadrant
Mieux en évaluer le respect au cours du process d'abattage
Obtenir le certificat de compétence

Evaluation des acquis

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

Pré-requis

Professionnels des abattoirs

Méthode pédagogique

Nombreuses études de cas
Guide des Bonnes Pratiques de la Protection Animale en Abattoir remis
Inventaire cncp sous n° 446
Ifip, organisme de formation habilité « porc », « bovin-équidé », « ovin caprin »